

DEUX CONGRÈS

Le mois d'Octobre prochain sera le mois des congrès pour Athènes cette année. A part le congrès de Byzantinologie qui réunira plusieurs savants de différents pays, deux congrès auront lieu qui intéressent tout spécialement les femmes. Premièrement du 5-12 Oct. la 1ère Conférence Balkanique et deuxièmement, du 19-26 Oct. la Conférence pour la protection de la maternité et de l'enfance.

La Conférence Balkanique.

La 1ère Conférence Balkanique a pour but de contribuer au rapprochement des peuples des Balkans dans tous leurs rapports et comme directive finale, de réaliser l'union des États Balkaniques, c'est à dire de l'Albanie, de la Bulgarie, de la Grèce, de la Roumanie, de la Turquie, de la Yougoslavie. Conformément à ce but les sujets dont s'occupera la 1ère Conférence sont les suivants :

I. a) Principes généraux sur lesquels on doit envisager l'organisation de l'Union Balkanique.

b) Organisation des Conférences Balkaniques.

II Mesures propres à favoriser le rapprochement politique des peuples des Balkans.

III. Mesures propres à favoriser le rapprochement intellectuel.

IV. Mesures propres à favoriser leur rapprochement économique.

Chaque pays a droit à une délégation qui dispose de trente voix à la Conférence. Nous avons fait des démarches pour que les organisations féminines de chaque pays balkanique soient représentées dans sa délégation.

A notre demande, l'Alliance Internationale pour le suffrage des femmes a adressé une circulaire à ses sociétés affiliées des pays Balkaniques en leur recommandant de prendre part à la Conférence. Nous apprenons avec joie que la Princesse Alexandrine Cantacuzène et M^{me} Calypso Botez feront partie de la délégation Roumaine et M^{lle} Dr Milica Bogdanovitch membre de Zenski Pokret et professeur à Zagreb de la délégation Yougoslave. Mmes Parren et Théodoropoulo feront partie de la délégation grecque.

Nous espérons que les autres pays Balkaniques enverront des femmes déléguées.

La question de la Paix tient tellement à coeur à toutes les femmes et surtout à toutes les mères, qu'il est tout naturel qu'elles, suivent l'évolution de l'idée d'une Union Balkanique avec le plus vif intérêt

Le Congrès de la protection de la maternité et de l'enfance.

Ce Congrès aura lieu du 19-26 Octobre. Il est organisé par l'Institution de la protection de l'Enfance. Toutes les organisations qui s'intéressent à la protection de l'enfance participent au Comité d'organisation.

Les sujets qui seront discutés et qui seront exposés au congrès par des rapporteurs sont les suivants :

1) Protection de la maternité.

2) La famille et l'enfant.

3) La mère comme facteur principal de l'éducation.

4) Protection de l'enfant de différents âges : 0-2 ans, 2-6 ans.

5) Protection de l'âge préscolaire 0-6 ans, au point de vue de l'assistance sociale.

6) Protection de l'enfant à l'âge scolaire : 6-12 ans au point de vue de l'hygiène et au point de vue de l'assistance publique et de l'éducation.

7) Protection de la mère et de l'enfant au point de vue du droit.

8) Protection de l'enfance à l'âge de 12-18ans.

9) Protection de l'enfant au travail. (Rapporteuse M^{me} Marie Svolo, secrétaire générale de la L.H.D.F.).

10) Tribunaux d'enfants (conférence par M^{me} A. Papadimitriou, vice présidente de la L. H. D. F.).

11) Protection des enfants anormaux.

12) Orientation professionnelle.

13) Protection de l'Enfance illégitime (rapporteuse M^{me} Agnès Stouditis, membre du Conseil Général de la L.H.D.F. et du comité exécutif du conseil National)

14) La culture physique.

Les rapporteurs et rapporteuses ont été choisis parmi les personnalités les plus expertes sur chacun de ces sujets, des pédagogues, des docteurs, des professeurs, des ouvrières sociales, etc.

* *

La Reine de Hollande a nommé une grecque, M^{lle} Sophie Antoniadès, professeur à l'Université de Leyden, membre de la délégation Hollandaise au Congrès de Byzantinologie qui aura lieu à Athènes au mois d'Octobre.